



Syndicat des personnels du conseil général de  
Seine Saint-Denis

Immeuble Erik Satie 7 à 9 rue Erik Satie 6<sup>ème</sup> étage  
Lilla Hamed : 06 21 04 08 61.  
Email : [fo@cg93.fr](mailto:fo@cg93.fr)

Bourse du Travail de Saint-Denis 04 08 61 46.59  
fax : 06 88 6 47 23 - 01 55 84 41 26  
[contact93@sudeducCreteil.org](mailto:contact93@sudeducCreteil.org)

## **Communiqué suite au rassemblement des agents des collèges du 28 janvier 2015**

Suite à l'appel à la grève FO et Sud éducation à compter du 28 janvier, une délégation syndicale a été reçue le 26 janvier par Mme SICARD directrice générale adjointe qui a confirmé ses propos par courrier le 27 janvier.

Une délégation des participants au rassemblement a également été reçue le 28 janvier par la même directrice générale adjointe avec Mme TEMEL conseillère au cabinet du président. Elles ont écouté nos collègues mais n'ont fait que confirmer les termes du courrier du 27 janvier.

Ce courrier vante les efforts du conseil général pour la construction et la rénovation de collèges ainsi que la « *volonté du Département de prendre en charge avec la plus grande attention les conditions de travail des agents dans les collèges* » et souligne que « *ces mesures constituent un effort considérable au regard des contraintes budgétaires importantes qui s'imposent au département et reflètent notre engagement en faveur des agents et in fine des habitants de la Seine Saint-Denis* »

Les agents des collèges, eux, constatent que les contraintes budgétaires dans lesquelles s'inscrit le conseil général se traduisent par une réalité insupportable. Les conditions de travail déjà difficiles ne cessent de se dégrader ainsi que le pouvoir d'achat mais aussi le service public. La réforme territoriale, avec la disparition du département et le transfert à la région ou à la métropole du Grand Paris dans une perspective de réduction des dépenses publiques ne pourrait qu'aggraver encore cette situation.

### **Nous refusons de faire les frais du pacte de responsabilité, de la politique d'austérité et de la réforme territoriale**

Le courrier du 27 janvier fait état de propositions « *d'un nouveau marché d'insertion* », de « *5 nouveaux contrats à durée déterminée qui seraient déployés dans les collèges afin de renforcer les équipes en tension* », de « *20 CAE supplémentaires qui permettraient également de pallier au manque de personnel dans les collèges* » et du « *renouvellement des CDD dont l'échéance intervient au printemps 2015 sous réserve de la manière de servir des agents* ».

C'est se moquer du monde : 25 salariés précaires pour 130 collèges quasiment tous en sous effectif !! Et ils osent écrire que ces mesures s'inscrivent « *dans la lutte contre la précarité* » !!!

Lutter contre la précarité, c'est recruter des fonctionnaires stagiaires titularisés au terme de la période de stage et qui restent en poste quand ils connaissent le travail. Lutter contre la précarité, c'est respecter les qualifications.

Les collègues racontent la charge travail, la précarité et la déqualification :

- au collège République de Bobigny, il n'y a plus d'agent d'accueil. On a réduit notre effectif théorique de 11 à 8 et 3 sont absents ; résultat 5 présents seulement ;
  - au collège G. Philippe d'Aulnay, 2 agents partis n'ont pas été remplacés, 2 autres sont en congé maladie et ne sont pas non plus remplacés et on demande au cuisinier de faire la plonge ;
  - au collège Jaurès de Pantin, on demande aux agents de faire le boulot de surveillant ;
  - au collège H. de Balzac de Neuilly sur Marne sur un effectif de 14, 3,5 postes ne sont pas remplacés ;
  - au collège Prévert de Noisy le Grand avec 3 absents et 1 CAE qui a été retiré, il ne reste que 3 agents pour assurer l'entretien des bâtiments et des espaces verts etc ... etc ...
- Tous soulignent qu'il n'y plus de fiche de poste. Elle change tous les jours !

Aujourd'hui précarité, mobilité, déqualification sont des outils d'organisation et d'aggravation du manque d'effectifs.

Quant aux **nouveaux collèges**, selon les propos de M. Hanotin<sup>1</sup>, vice président du conseil général chargé de l'éducation et de la jeunesse, rapportés par le journal *Le Parisien* du 29 janvier 2015, « *c'est un peu particulier : ils sont neufs, l'entretien est parfois plus facile* » Là encore, on est très loin de la réalité vécue par les collègues qui racontent :

- *au collège Barbara à Stains, nous avons un poste de moins par rapport à l'ancien collège au motif qu'il n'y a plus de cuisine mais un simple office de réchauffage. Mais le nombre de demi-pensionnaires a été multiplié par trois, les surfaces à entretenir sont plus grandes, l'accueil est plus compliqué du fait d'entrées multiples et un collègue reconnu handicapé par la COTOREP fait l'objet de restrictions d'activité pour raisons médicales.*

- *au collège Jean Moulin d'Aubervilliers : nous devons être 11 agents mais ne sommes que 8 (3 départs non remplacés). Le collège est encore en travaux et les personnels (AED, CPE, Enseignants) sont gênés dans leur travail car ils n'ont toujours pas assez de clés, badges (réclamés depuis septembre) pour accéder dans l'établissement et salles de classe. Dysfonctionnement de la cantine, ce qui donne un double travail aux agents épuisés.*

- *au collège Anatole France des Pavillons sous Bois : nous avons le même problème de clés. Les surfaces à entretenir sont plus grandes ; la plonge mal agencée augmente notre charge de travail et alors que nous devons être 6, nous ne sommes du fait des absences que 2 à 4 selon les jours en effectif réel. »*

**Nous appelons tous les agents de tous les collèges**

- **à établir l'état précis de la situation de leur collège, à définir la revendication pour chaque collège correspondant à l'effectif supplémentaire nécessaire pour des conditions de travail correctes et un fonctionnement normal du service public**
- **à adresser cet état au conseil général et au syndicat**



---

1 Notons que le vice président Hanotin semble plus disponible pour recevoir les journalistes que les personnels avec leur syndicat alors que nous avons demandé à être reçus par un élu.